Daniel AYCART Secrétaire du CE Vallée du Rhone

Objet: DSP Contrat Nîmes Métropole

Monsieur le Président,

A l'heure où vous allez faire un choix décisif pour l'attribution du contrat de délégation de service public de Nîmes Métropole, je m'adresse à vous en ma qualité de représentant des salariés au conseil de surveillance de SAUR mais également en tant que salarié Nîmois.

Nous, les 350 collaborateurs vivant en famille sur votre territoire auquel nous sommes fortement attachés, ressentons une inquiétude grandissante pour notre avenir dans cette phase d'attente.

Une éventuelle perte du contrat qui lie notre société et Nîmes Métropole ne serait pas sans conséquences sociales importantes et condamnerait nos implantations locales.

En effet dans le cadre de cette nouvelle DSP, il est prévu la reprise de près de 100 collaborateurs directement affectés au contrat comme le stipule le code du travail au titre de l'article 1224-1.

Néanmoins, j'attire votre attention Monsieur le Président, sur les collaborateurs non concernés par cette disposition mais présents par choix de **proximité** sur le territoire et œuvrant en partie à la gestion des services pour l'agglomération.

- Direction opérationnelle sud-est (fonctions supports et encadrement)
- CPO (ordonnanceurs, experts, digital et clientèle)
- Direction régionale vallée du Rhône
- Le centre d'accueil des clients consommateurs
- Laboratoire (déterminant dans la gestion de crise lors des inondations de 1988,2002,2003 et 2005)
- Water Academy (site national de formation professionnelle auquel vous avez fortement contribué et inauguré en votre présence)

C'est donc près de **250 collaborateurs et leur famille** qui seraient délocalisés sur tout le territoire national ou pire, **licenciés**.

A l'heure où le **Gard** est classé 93^{ème} sur les 100 départements avec un taux de **chômage de plus de 13%**, je reste convaincu Monsieur le Président que c'est un combat prioritaire que de préserver l'emploi direct et indirect sur votre territoire.

Ne créons pas une fracture sociale.

Enfin je terminerais en vous rappelant l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble des salariés, tant des équipes de terrain que de l'encadrement qui ont permis d'assurer la continuité de service lors de crises majeures comme vous avez pu le constater personnellement une nouvelle fois le dimanche 15 décembre sur la route d'Uzès.

Nous sommes tous mobilisés pour poursuivre ensemble cette dynamique positive partagée avec vos services et vous-mêmes en nous apportant votre soutien tout au long de notre partenariat.

J'aurai encore tant à vous dire, mais à présent notre destin est entre vos mains et nous espérons du fond du cœur que ces éléments vous permettront d'apprécier la situation telle qu'elle se présentera pour nous tous au moment de votre choix final.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations distinguées.

Représentant des salariés au Conseil de Surveillance de Saur,

Secrétaire du CE Vallée du Rhône de Saur

Daniel AYCART

Didie DELOFFR